

Recommandations aux gouvernements des Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure, ainsi qu'aux maires des villes voisines de Lörrach, Rheinfelden, Weil am Rhein et Saint-Louis.

C'est à Riehen, dans la salle du Wenkenhof qu'ont eu lieu le 20/10/2011 le quatrième colloque énergétique sun21, intitulé « Solutions pour une autarcie énergétique de la ville – vers une société à 2000 watts ». Pendant tout un après-midi, les participantes et participants se sont penchés sur les questions d'efficacité, d'autosuffisance et d'économie des ressources, ainsi que sur les modèles d'avenir pour la politique énergétique.

Les participants ont travaillé, dans quatre ateliers, sur diverses questions. Les suggestions et informations qui en ont résulté sont résumées dans ce document et vous sont transmises, à titre d'information, pour servir de recommandations pour d'éventuelles mesures dans le cadre de la politique énergétique de demain.

sun21 souhaite vous soutenir dans vos efforts en faveur d'une politique énergétique durable en vous soumettant les suggestions suivantes.

Ancrer durabilité, autosuffisance et efficacité dans notre société

Il est nécessaire de sensibiliser de plus en plus la société à sa consommation énergétique, afin de sécuriser les moyens de subsistance des générations futures.

Les objectifs suivants ont été définis :

- Mettre en marche un changement culturel au sein de la société (changement de paramètres), afin de l'orienter vers l'autosuffisance et l'efficacité.
- Encourager et ancrer la notion d'autosuffisance en tant que style de vie, car la durabilité n'est pas réaliste sans autosuffisance. L'autosuffisance a la priorité sur l'efficacité.
- Autant d'efficacité que possible, autant d'autosuffisance que nécessaire.

Pour atteindre ces objectifs, nous recommandons les mesures suivantes :

- Campagnes de sensibilisation et de communication envers la population.
- Mise en œuvre des mesures suivantes :
Hausse des prix de l'énergie (induites par l'économie de marché ou par l'État), incitations financières (système de bonus/malus), subventions, crédits et hypothèques à taux d'intérêts réduits (par ex. pour les assainissements énergétiques des bâtiments, etc.), identification des possibilités d'action de chacun, etc.

100 % d'énergies renouvelables par un mix régional, national et international

Encouragement de l'efficacité et de l'autosuffisance énergétique plutôt qu'une autarcie énergétique à tout prix.

Il conviendra de couvrir les besoins en énergie comme suit :

- éviter une trop grande dépendance vis-à-vis des producteurs énergétiques étrangers (surtout ceux des régions politiquement instables)
- encouragement des projets utiles de centrales électriques à énergies renouvelables dans la région
- stratégie de production d'énergie selon les règles suivantes :
autant de production énergétique régionale qu'économiquement, météorologiquement et techniquement possible et judicieux – autant d'achats énergétiques à l'extérieur (national et international) que nécessaire.
- encourager la création de valeur locale au moyen de projets régionaux
- intégrer la population régionale aux projets de production énergétique
- Incitations visant à encourager les technologies renouvelables (aussi pour la chaleur et le froid industriels et les concepts d'utilisation de la chaleur perdue).

Objectifs et mesures en matière de politique énergétique

Il conviendra d'ancrer les conditions cadres et les objectifs à long terme dans les lois sur l'énergie, et de les mettre en œuvre au moyen de mesures et d'ordonnances adaptées. Les conditions cadres légales et financières restent d'importance centrale. Les objectifs sont à réaliser jusqu'en 2050.

- La population doit pouvoir participer activement à la poursuite de l'objectif des 2000 watts.
- Les Cantons suisses et les villes de Lörrach, Rheinfelden, Weil am Rhein et Saint-Louis doivent devenir des baromètres quant à l'efficacité et à l'autosuffisance.
- Il convient de formuler des objectifs politiques clairs en matière d'habitation, de mobilité et de travail, et de créer des mesures d'incitation telles que :
 - obligation de conseil lors des assainissements de bâtiments
 - définition de standards pour les nouvelles constructions de bâtiments, énergie plus, énergie nulle
 - Élargissement des transports en commun transfrontaliers
 - Création d'incitations financières, comme par ex. : Malus de consommation d'énergie (bâtiments), crédits sans intérêts (par ex. modernisations énergétiques, etc.); déduction fiscale des rénovations complètes (sur une période prolongée, non encore définie); hausse du prix de l'essence (émission de CO₂); réduction des incitations aux pendulaires, etc.
 - Obligation d'assainissement des chauffages électriques

Informations de base sur sun21 energy & resources

sun21 est une ONG, intervenant activement selon la philosophie du facteur 4 « double prospérité mais demi-utilisation des ressources » et qui souhaite faire connaître les nouvelles idées au sujet du facteur 5. Le facteur 5 se réfère au nouveau concept d'économie durable et écologique d'Ulrich von Weizsäcker.

En 2008, ces deux associations ont fusionné pour devenir l'association sun21 energy & resources. sun21 est soutenu par **la Confédération, les cantons et l'économie privée** et compte parmi ses membres env. 65 personnalités de la région de Bâle, qui souhaitent s'engager au niveau politique, économique et social.

sun21 organise divers événements et réunit les acteurs du monde de l'économie, de la recherche, de la politique, de l'administration et de l'énergie. Les colloques énergétiques au Wenkenhof de Riehen font partie de ces événements ; ils servent de groupe de réflexion et de plateforme de réseau, et ont eu lieu pour la quatrième fois en 2011.

Pour plus d'informations : www.sun21.ch

Pièces jointes

Ces quatre ateliers ont travaillé le 20/10/2011 sur les sujets suivants :

Groupe 1 :

Bâle-Ville, en autarcie énergétique ?

Animateur : Reto Rigassi, ENCO Energie-Consulting AG

Groupe 2 :

Comment la ville de Bâle garantit-elle un approvisionnement énergétique durable ?

Animateurs : Antoine Milloud et Bernhard Brodbeck, IWB

Groupe 3 :

Est-il possible de combler une lacune par l'autosuffisance / l'efficacité ?

Animateurs : Reto Mohr, IWB et Roger Ruch, IWB

Groupe 4 :

Conditions politiques cadres permettant d'atteindre les objectifs.

Animateur : Eric Nussbaumer, Conseil national

Participant·es et participants au quatrième colloque énergétique de Wenkenhof, le 20/10/2011, qui ont contribué à l'élaboration des recommandations.

Daniel	Furler	WG Vogelbach
Hans-Ulrich	Kunz	INNOVA
Arno	Günzel	ADEV Energiegenossenschaft
Heinrich	Gally	Evangelische Bau- und Wohngenossenschaft
Philipp	Wälchli	Administration de la commune de Riehen
Richard	Grass	Administration de la commune de Riehen
Angelika E.	Hettinger	PS Pharmaceutical Services
Peter	Ruch	Coopérative d'habitation 1943 Jakobsberg
Sibylle	Flubacher	EBM
Hansjörg	Ruf	BKB/Banque Coop
Kaori	Takigawa-Wassmann	Journaliste
Daniel	Dähler	Industrielle Werke Basel IWB
Roger	Blöchlinger	Clariant Produkte (Schweiz) AG
Marcel	Schweizer	Président GVBS
Nathalie	Martin	Office de l'Environnement et de l'Énergie de Bâle-Ville
Beat	von Scarpatetti	Club des Suisses sans Automobile
Hans-Peter	Fontana	Rest. Safran Zunft
Claudio	Magoni	F. Hoffmann-La Roche SA
Andreas	Meyer	Emil Landsrath AG
Roland	Blessinger	Schweizerische Rheinhäfen
Margrit	Kaiser	WOCEA SWITZERLAND
Pascal	Rajower	WOCEO SWITZERLAND
Andreas	Zuberbühler	Université de Bâle
Susanne	Assfalg	Basler KB/Banque Coop
Heidi	Portmann	EnergieExpress
Fritz	Wassmann	Enseignant et Paysagiste
Caroline	Roggo	spectra research & consulting
Hansjörg	Wilde	Logo Haus / Vorstand Gewerbeverband BS
Rafael	Richterich	Ecos
Peter	Räber	Energie Zukunft Schweiz
Cornelia	Diethelm	Journaliste RP

Martin	Rutishauser	Bau u. Wohngenossenschaft Singerhof
Geo	Adam	F. Hoffmann-La Roche SA
Thomas	<u>Argast</u>	EBM
Andrea	Bolliger	Grand Conseil du canton Bâle-Ville
Manuel	Friesecke	Regio Basiliensis
Emanuel	Isler	
Andreas	Knörzer	Banque Sarasin & Cie SA
Luzia	Meister	Chancellerie municipale Granges
Clemens	Merkle	Merkle Architekten
Joséphine	Mitschke-Collande	Club of Rome
Raphael	Mutter	Ökozentrum Langenbruck
Helen	Schai-Zigerlig	Députée au Grand Conseil
Stephan	Schmidt	Université de Bâle
<u>Dennis Roy</u>	Schwanager	Greenings
Marianne	Stünzi	Fondation Pusch
Martin	Vosseler	
Eric	Zangger	Association de protection de la population aéroport de Bâle-Mulhouse
Kurt	Züllig	Député au Conseil communal
Bernhard	Piller	Schweiz. Energiestiftung SES
Daniel	Laager	EBM
Alexander	Roesle	F. Hoffmann-La Roche SA
Clemens	Leonhardt	Baubüro IN SITU
Christoph	Seiberth	Ökozentrum Langenbruck
Hannes	Weigt	UNI Bâle
Jürg	Walder	CSD Ingenieure AG
Eric	Schellenberg	sanicasa GmbH
Nathalie	Gaullier	Le Pays de Saint-Louis et des 3 Frontières
Andreas	Peter	IWB
Stephan	Lingenhel	e-viva GmbH
Peter	Schulze	
Jörg	Hoffmann	Argutec
<u>Michael</u>	Schwery	gb consult ag
Susanne	Leutenegger Oberholzer	Conseillère nationale
Peter	Gschwend	Peter Gschwend GmbH
David	Thiel	IWB
Markus	Bloch	Wohnstadt Bau- und Verwaltungsgenossenschaft
Regula Ruetz	Ruetz	ruweba kommunikation ag
Reto	Rigassi	ENCO Energie-Consulting AG
Milloud	Antoine	IWB
Bernhard	Brodbeck	IWB siège principal
Mohr	Reto	IWB
Roger	Ruch	IWB
Nussbaumer	Eric	Conseiller national
Jürg	Hofer	AUE BS
Bernhard	Brodbeck	IWB siège principal
Roland	Stulz	Novatlantis c/o Competence Center Energy and Mobility
Rüdin	Katharina	Chargée de dossier sun21
Hirsig-Geiger	Petra	Directrice sun21
Maag	Esther	Présidente sun21